N°: 2005-12-02
Service : Finances

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2006 – SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA COMMUNE.

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Oullins apporte son concours financier à nombre d'associations et structures para municipales. Dans le cadre du vote du budget primitif 2006, il convient de procéder à l'attribution des subventions et concours financiers de l'exercice 2006. Le détail de ces propositions figure en annexe du budget primitif 2006. Ces propositions se répartissent par nature comme suit :

Article 6574	Subventions de fonctionnement associations et organismes privés.	1 430 797 €
Article 65736	Centre communal d'Action Sociale.	1 267 410 €
	TOTAL :	**2 698 207 €**

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

APPROUVE les attributions de subventions 2006 telles que proposées dans l'état annexé au budget.

AUTORISE le Maire à procéder aux versements de ces subventions.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET